



Modification d'un jugement de garde établi aux usa par jaf

Par **Fatherinfrance**, le 11/04/2017 à 23:48

Bonjour,

Un jugement a donné en 2013 la garde de mon fils à la mère alors que celle-ci s'expatriait aux états-unis. Il se trouve là-bas depuis 4 ans maintenant et j'habite (je suis son père) pour ma part en France

J'aimerais d'abord demander la garde aujourd'hui car il a de grosses difficultés à l'école là-bas et sa mère n'a pas respecté le jugement à bien des égards.

Deuxièmement, au cas où je n'ai pas la garde, j'aimerais modifier la pension, calculée à l'époque sur un revenu 2 fois supérieur à celui d'aujourd'hui. Sur ce dernier point on me dit que cela est impossible car l'enfant est sous la juridiction californienne aujourd'hui. Quelqu'un peut-il m'éclairer sur ce dernier point.

Merci beaucoup !

Merci de vos réponses